

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY**

Place des Combattants

Tel 04 77 73 53 46

Séance du 20 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 20 octobre à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, MARAS L, D'AVERSA, LA MELA P, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A

Excusés avec pouvoirs : VIALARD JL (pouvoir à BOULHOL M)

Absents : FONT F

Procurations : 1

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 1

Nombre de conseillers votants : 14

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M

Délibération N° 073-2022

Objet : - Reconstruction de la Loge du Trève : Demande de Fonds de concours dans le cadre du plan de relance

La crise sanitaire de la COVID 19 impacte de manière considérable et inédite la situation économique du pays. Afin de soutenir la reprise économique et dynamiser les politiques prioritaires, le conseil communautaire de Saint-Etienne-Métropole a approuvé un plan de relance qui comprend, entre autres, 53 millions d'euros pour des projets d'investissement des communes. La commune de Farnay pourra déposer jusqu'à 3 dossiers, dans la limite d'une participation totale de Saint-Etienne Métropole plafonnée à 3 millions d'euros pour la période 2021-2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de porter demande du fonds de concours dans le cadre du plan de relance pour les travaux de reconstruction de la Loge du Trève. Il précise que le montant prévisionnel des travaux s'élève à : 1 374 256.71 € H.T.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Porte demande d'un fonds de concours à hauteur de 50 % du reste à charge de la commune dans le cadre de plan de relance de Saint-Etienne Métropole pour les travaux de reconstruction de la Loge du Trève estimés à 1 374 256.71 € H.T.

Ont signé au registre tous les membres présents

Certifiée conforme

Farnay, le 21 octobre 2022

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

La secrétaire
Monique D'AVERSA

